

FORMATION MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Conformément aux dispositions des articles L6313-1 et suivants du Code du Travail

MAC S.S.T.

Durée de la Formation :

7 heures minimum

Salariés concernés :

Les Sauveteurs Secouristes du Travail de l'entreprise

Pré-requis :

Etre titulaire d'un certificat SST

Nombre de participants :

4 (minimum obligatoire)

10 (maximum)

Encadrement :

Formateur Sauveteur Secouriste du Travail (ou formateur de formateur) certifié par l'INRS et à jour de sa certification.

Matériel :

Défibrillateur de formation

1 lot de mannequins : 1 adulte, 1 junior, 1 bébé avec peau de visage individuelle (ou dispositif de protection individuelle)

Plan d'intervention + pictogrammes INRS

L'aide-mémoire « Sauvetage secourisme du travail » (Edition INRS ED 4085)

Matériel pour la réalisation des simulations

Tarif :

Un diagnostic est nécessaire en amont. Toute demande fera l'objet d'un devis

Lieu :

Intra-entreprise

Personne en situation de handicap :

Pour tout besoin d'aménagements spécifiques (physique ou pédagogique) merci de prendre contact avec notre organisme

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- De continuer à intervenir efficacement face à une situation d'accident
- D'intervenir dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention

Programme :

- Présentation du formateur et des participants
- Mise en commun des expériences
- Actualisation des connaissances
- Rappel sur la structure d'une intervention
- Les points spécifiques de prévention relatifs à l'entreprise ou à l'établissement
- Révision des gestes d'urgence
- Evaluation sur des cas concrets
- Questions diverses et bilan de la formation

Moyens, outils et démarche pédagogiques :

Méthode pédagogique démonstrative et participative avec, à la fois de la théorie par la projection de supports vidéo et autres, et pratique : mises en situation, études de cas...

Une évaluation formative est réalisée tout au long de la session de formation.

Prévoir une salle de cours pour les apports théoriques (avec tableau ou paperboard et un mur blanc pour projection) et un lieu pour les mises en situation suffisamment spacieux pour pratiquer des exercices au sol.

Fin de formation :

Suivre la totalité de la formation et satisfaire aux 2 épreuves certificatives dans leur intégralité en fin de formation afin d'obtenir la délivrance du certificat SST.

La périodicité des sessions de maintien et d'actualisation des compétences est fixée à 24 mois. Toutefois, il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place une formation continue plus fréquente.

Tout le matériel nécessaire pour la partie pratique est fourni par notre société et inclus dans la proposition tarifaire globale.

SEC03-V2